

BUDGET - FINANCES

GROUPE DES ELUS COMMUNISTES

Conseil régional
Réunion des 9, 10 et 11 Février 2006

Intervention de Daniel Gilles
Projet de budget primitif 2006
Introduction générale et recettes

Monsieur le Président,
Cher-es collègues,

A mon tour, je voudrais apporter quelques réflexions autour du vote du budget.

Cette session de février est en effet celle de notre second budget, j'allais dire celle de l'an 2 de notre mandature.

Pour ma part, je dirais que ce budget est à la fois marqué par la rigueur. Rigueur pour maîtriser les équilibres régionaux essentiels. Par la continuité sur celui de l'an 1 qui avait proposé un virage significatif dans l'architecture et la mise en perspective de nos politiques.

Il est aussi marqué par l'ambition pour la Bretagne et ses territoires, par la volonté d'agir au service de toutes les bretonnes, de tous les bretons. Par la volonté d'assurer la mise en oeuvre d'un programme et de propositions, auxquelles nous avons pour notre part contribué, en essayant de donner du sens aux vocables « à gauche » et « pour tous », qui constituait le nom même de notre liste « Bretagne à gauche, Bretagne pour tous », programme sur lequel nos compatriotes nous avaient apporté une large confiance et mis des espoirs que nous ne voulons pas décevoir.

Pourtant, cela a été dit complètement et excellemment rappelé par Pierrick Massiot, nous devons nous battre dans un contexte financier très difficile.

Les décisions gouvernementales successives constituent plus qu'un carcan pour les collectivités. Il n'est pas exagéré de dire qu'il y a la tentative de les soumettre à une véritable camisole financière.

Car d'un côté, on transfère de plus en plus de charges sans transférer les moyens.

Cette tendance est renforcée par l'absence de croissance économique dynamique et de créations d'emplois, du fait d'une politique de casse des moyens productifs d'abandon devant les logiques des actionnaires.

L'actualité en est remplie, y compris dans notre région. Du fait aussi de mises en cause du pacte républicain, de la baisse du pouvoir d'achat et d'une politique de bas salaires et de renforcement de la précarité à coups de contrats « nouvelles et premières embûches » qui sévit et fait réagir aussi et fortement en Bretagne. Tandis que le CAC 40, les profits et certaines fortunes se portent au mieux.

Le Gouvernement Villepin, après celui de Raffarin, pousse toujours dans la mauvaise direction de ce point de vue et cela a des conséquences structurelles sur nos budgets.

L'ensemble des transferts de compétence non compensés par l'Etat, avec l'ensemble des désengagements de celui-ci atteindra plus de 5 millions d'€, selon la commission d'évaluation des charges qui devra préciser complètement ces chiffres, mais bien évidemment ne pourra le faire qu'à posteriori, et nous sommes aujourd'hui à vouloir maîtriser un budget prévisionnel et à régler nos recettes en conséquence. Nous devons donc évaluer, prévoir, anticiper.

Je pense pour ma part que ces chiffres sont encore sous évalués et qu'ils vont augmenter. Il faut absolument mener la bataille en amont. Cela a d'ailleurs parfois quelques résultats puisque le gouvernement par exemple en 2005 a dû un peu rectifier le tir, à la dernière minute par une circulaire du 31 décembre 2005, qui revoit un peu les choses en matière de transferts de moyens.

Il n'en demeure pas moins que le coût de la facture Raffarin de la loi d'août 2004 est à payer.

Mais c'est en matière de fiscalité que le gouvernement de droite est allé encore plus loin, en cédant toujours davantage aux volontés du MEDEF, du patronat et des plus nantis, de contribuer toujours moins aux politiques publiques, pendant que dans le même temps d'ailleurs, de l'autre côté, les mêmes pourtant souvent très libéraux réclament des aides publiques accrues pour les entreprises.

La loi de finances 2006 entend réduire encore l'autonomie financière des collectivités. En même temps, elle limite les dépenses de l'Etat.

Je voudrais rappeler à messieurs Le Sollic et Joncour, les propos de Charles de Courson, député UDF, lors du débat parlementaire, je cite « ce projet de budget n'est pas sincère, il est porteur de menaces pour l'avenir des finances publiques, il comporte des dispositions fiscales injustes, il n'est pas économiquement efficace, il porte atteinte à l'autonomie fiscale des collectivités locales ».

Ainsi le plafonnement de la taxe professionnelle vise à casser encore davantage l'effet taux de la TP, l'impôt dynamique par excellence des collectivités.

Le plafonnement à 3,5% de la valeur ajoutée, même si la commission composée d'élus de toutes les tendances, a souhaité faire revoir ces chiffres, va conduire à réduire de 1,4 million d'€ pour plus de 200.000 entreprises leur contribution aux politiques publiques. Et le gouvernement a décidé en ne compensant pas de répercuter une partie importante de cette somme sur les collectivités et notamment les régions. Il y a là un air de revanche pas très républicain.

Le MEDEF y a vu, je le cite « une étape vers la suppression de la TP, dont nous ne pouvons que nous féliciter ».

Ces mesures vont impacter l'ensemble des collectivités qui bénéficient de la TP.

C'est vrai pour les départements, qui doivent eux aussi faire face aux transferts de compétence sociale. A titre d'exemple, le département du Morbihan augmente de 4 % sa fiscalité, cela fera un résultat en moyenne de 12€ sur la taxe foncière.

Cela impactera aussi nombre de communautés d'agglomération, de structures intercommunales, qui bénéficient de la taxe professionnelle unique pour une part importante de leurs recettes et qui devront soit réduire la toile des programmes dont ils ont la charge, soit se reporter sur d'autres produits comme la taxe des ordures ménagères ou encore avancer vers la mise en place d'une taxe additionnelle sur les ménages, ce qui rajouterait une ligne supplémentaire sur les impôts de ces ménages.

Cela impacte au premier chef la Région, dont 70 % des recettes fiscales viennent de la TP.

Peut-être quelqu'un nous objectera qu'en 2007 les régions pourraient bouger le taux de la TIPP. Certes, mais outre que cela n'aura qu'un impact limité dont on ne connaît pas encore la réalité, la logique même du dynamisme éventuel de cet impôt va à l'encontre de nos objectif de développement durable.

Alors, Oui, nous pensons que nos collectivités ont besoin de ressources nouvelles et dynamiques.

Depuis longtemps, les élus communistes se battent pour cela, et pour une fiscalité qui permette de taxer les richesses de façon plus juste.

Le système actuel de la taxe professionnelle favorise les groupes financiers et les services au détriment des industriels, des entrepreneurs qui sont plus souvent propriétaires d'actifs immobiliers et de biens matériels.

D'autres mesures ont permis de réduire sensiblement la TP, en enlevant la partie salariale, une partie d'investissements innovants.

Dans ce contexte, Jacques Chirac, partisan on le sait encore peu de la suppression de la TP, revient-il un peu sur ses dires en proposant de tenir compte de la valeur ajoutée produite dans l'entreprise notamment pour le financement de la politique de santé...Pas toujours facile à suivre!

Pour ce qui nous concerne, nous avons depuis longtemps proposé de faire contribuer davantage les actifs financiers, et même Alain Joannès, l'éditorialiste de la presse régionale que l'on ne peut pas soupçonner d'être un proche de nos idées, écrivait récemment en critiquant sur le fond Chirac/De Villepin, qu'il conviendrait pour être crédible et efficace je le cite « de mettre à contribution les richesses procurées par les délocalisations et celles destinées aux seuls actionnaires ».

Notre proposition de taxer de 0,5%, les actifs financiers, ne pèserait pas très lourd sur les entreprises, mais rapporterait 25 milliards d'€ pour les collectivités, si l'on prend comme base les comptes de la nation de 2003.

On en convient, un tel fonds pour les collectivités locales, utilisé selon les règles claires de péréquation et de partage apporterait une formidable bouffée d'oxygène à toutes les collectivités, aux territoires de Bretagne de France et de Navarre.

Se battre pour obtenir des marges de manoeuvre financières du côté des recettes est absolument nécessaire, pour tous ceux qui ne renoncent pas à l'action publique et à mettre en oeuvre les propositions sur lesquelles ils ont été élus.

En même temps, nous approuvons l'idée qu'il faut travailler à conserver absolument la maîtrise des équilibres financiers essentiels, en limitant autant que possible le recours à l'emprunt et en jugulant la dette.

Cela nous permettra de faire face aux investissements importants que nous avons devant nous, pour le ferroviaire, pour une série d'équipements lourds et structurants, et notamment dans le cadre des politiques sectorielles comme des politiques territoriales, dont un grand nombre seront lancées dans la seconde partie du mandat par nous-mêmes et différents maîtres d'ouvrage.

L'Etat ferait bien de s'inspirer de cette gestion rigoureuse, j'allais dire vertueuse.

Le grand show médiatique récent qui avait pour but de nous marteler, que la France vit au dessus de ses moyens et qu'il faut se serrer la ceinture ne nous bluffent pas.

Et il ne s'agit pas de se tromper au niveau des responsabilités.

On voudrait nous faire croire que les collectivités locales et pourquoi pas la nôtre seraient responsables du déficit des finances publiques, rien n'est plus faux.

L'endettement des collectivités territoriales a régressé de deux tiers depuis une dizaine d'années, elle est de moins de 6 % du PIB, l'endettement des régions en général et de la Bretagne en particulier est plutôt faible, et globalement raisonnable, même si nous l'avons déjà dit, la structure de cette dette en Bretagne n'est pas des meilleures.

Par contre, ce qui creuse le déficit des finances publiques, ce sont bien les choix successifs des gouvernements pour la gestion du budget de l'Etat, ce sont les cadeaux fiscaux, exonérations diverses, accordées encore une fois aux plus nantis sans contrepartie.

Par contre, on sait que les collectivités réalisent plus des deux tiers des investissements publics utiles. C'est le cas en 2005, en atteignant 45 milliards d'€ et d'après une étude de Dexia Crédit local, en 2006/2007, cela pourrait encore augmenter de 5 milliards. Jean-Jacques Urvoas l'a souligné.

Au total les budgets des administrations locales grandissent depuis deux décennies, plus que celui de l'Etat. Cela montre donc qu'elles font par elles-mêmes de gros efforts d'investissements pour répondre aux besoins des populations. Notre effort pour contractualiser avec les territoires, pour planifier en construisant un projet breton global participe de cette évolution.

Cela va aussi à mon avis dans le sens d'une réelle décentralisation, que nous souhaitons surtout si elle rapproche les centres de décisions des citoyens.

Une décentralisation efficace juste et vertueuse, si elle est par ailleurs renforcée par une authentique péréquation nationale et non un abaissement de l'Etat et une mise en concurrence des territoires.

Nous estimons que l'Etat doit jouer pleinement son rôle, assumer les grands travaux, les contrats de plan, jouer un rôle efficace pour une ambition européenne basée non pas sur la compétition, mais la coopération des territoires et doit jouer son rôle pour une gouvernance mondiale qui met des règles dans la loi de la jungle de l'hypercapitalisme.

Dans cet effort pour trouver les financements pour les projets de la Bretagne, au-delà des dotations comme la DGF, la Dotation de décentralisation... nous devons aussi nous mobiliser pour obtenir d'autres moyens notamment au travers des engagements du contrat de plan ou au travers des fonds européens.

Le contrat de plan en effet accuse des retards inacceptables.

L'Etat impécunieux tarde gravement à honorer ses engagements.

Certes nous avons bien noté, comme l'a rappelé le président, que Dominique de Villepin vient de réunir les Préfets pour annoncer que les contrats de plan actuels se termineraient en 2006 et qu'une nouvelle génération serait mise en route en 2007.

Il a annoncé un déblocage de 2 milliards d'€, qui seraient pris sur les recettes de privatisation des autoroutes. On voit bien qu'il s'agit là d'une sorte de cavalerie douteuse de la part de l'Etat.

D'une part, l'Etat vend ses bijoux de famille après avoir engagé de lourds investissements au moment où il commence à être bénéficiaire.

Et d'autre part, le sujet du futur contrat de plan et de ses objectifs sera à l'ordre du jour nous dit-on du prochain CACT.

Vous entendez le C du mot Compétitivité qui a remplacé le mot Développement.

Ce n'est pas seulement de la sémantique c'est tout un programme. Nous espérons que les décisions prises, et nous nous battons pour cela, iront bien dans le sens d'investissements utiles à la population, que les objectifs et le champ d'actions d'un contrat de plan ne sera pas réduit à sa portion congrue et que les différents volets que nous avons pu introduire dans le précédent contrat de plan, en particulier le volet territorial seront au rendez-vous du programme breton. Programme

autour de 12 grands chantiers fédérateurs sur lesquels nous travaillons en liaison avec les départements et les collectivités. Les maîtres d'ouvrage ont besoin d'une réelle contractualisation digne et lisible pour la prochaine période.

Concernant les fonds européens, on le sait le budget de Tony Blair dans l'ombre de Margaret Thatcher est mauvais. Il manque d'ambition. Il reste marqué par un esprit libéral, une construction que les peuples rejettent.

Ce budget concocté par l'ensemble des chefs d'état et de gouvernement a été rejeté par l'assemblée européenne, mais je ne me fais pas d'illusion sur les décisions finales de la majorité libérale ou de la commission d'un certain Baroso venu récemment donner la leçon à l'Assemblée Nationale.

Quand on imagine réorienter les répartitions en poussant les notions de compétitivité, au service finalement du monde économique et des grands groupes financiers prédateurs, cela va à l'encontre d'une répartition des fonds, pour des territoires qui en ont le plus besoin.

Il n'est pas par exemple acceptable que les secteurs touchés par les restructurations de la défense en soient privés demain brutalement. Les reconversions engagées dans la période précédente sont loin d'être achevées. Il faut une période de transition!

Nous serions d'une manière générale partisans d'une répartition des fonds européens dont le montant doit correspondre à une nouvelle ambition collective, sur la base d'une juste péréquation au niveau national puis d'un pilotage régional, qui nous semble réaliste et approprié et qui pourrait d'ailleurs constituer un levier supplémentaire pour les politiques territoriales que nous mettons en oeuvre. Un levier supplémentaire pour notre projet global et pour nos discussions dans le cadre des contrats de plan, comme pour la politique territoriale que nous mettons en oeuvre dans un souci de développement pour tous et de développement soutenable. Il ne faut pas non plus renoncer me semble-t-il à obtenir des fonds européens sur les grandes infrastructures.

Au contraire, cela doit être à mon avis la priorité y compris pour le TGV ouest et les lignes vers Brest et Quimper, qui, s'il n'est pas physiquement en lien avec d'autres pays européens n'en est pas moins un enjeu vital pour cette extrémité de l'Europe.

Les fonds européens devraient aussi être orientés vers les politiques urbaines, vers les politiques territoriales ou certaines actions de recherche-développement et d'innovation.

C'est dans ce contexte global qu'en matière de fiscalité, l'arbitrage final a estimé nécessaire une hausse modérée de la fiscalité cette année, après celle également modérée de l'an dernier.

Pourtant, chacun le sait, la Bretagne est la région de France à moindre potentiel fiscal par habitant et nous partions donc de plus bas pour mener à bien notre programme, y compris avec des services sous-administrés. Les chiffres et les faits sont incontournables.

Et que l'on nous évite la polémique éculée sur les hausses d'impôts! La taxe professionnelle augmente de 10,6%, mais cela aura un impact largement limité par les différents plafonnements et dégrèvements successifs dont on a parlé.

Et puisque les deux taux sont liés, la taxe foncière augmentera donc de 3 à 4 € en moyenne par ménage, chiffre à comparer à l'augmentation de la facture de 12€ pour une hausse de 4% ans le Morbihan.

Cela a été rappelé, l'ensemble des ménages non propriétaires ne sera pas touché.

Du côté de l'architecture des dépenses, il nous est proposé, mais nous allons y revenir dans chacun des budgets de travailler nos grands secteurs de compétence – transports, infrastructures, lycées et formations - tout en consolidant des approches transversales comme la politique territoriale, le développement durable, l'environnement ou encore l'égalité. J'en profite pour saluer les travaux de la biennale!

En ce qui concerne les aides économiques et la politique économique d'une manière générale, nous avons eu l'occasion de dire que nous souhaitons une véritable remise à plat et plus de contrôle.

Le travail engagé par la commission économique nous fait voir la complexité et nous interroge sur l'efficacité de strates d'aides accumulées au fil du temps et de la multiplicité de diverses structures.

Même si évidemment, nous ne pouvons qu'être d'accord sur la mise en réseau, sur le travail positif en filières, sur certaines actions de recherche de développement et d'innovation, d'efforts pour la création et la transmission d'entreprises dans certaines conditions, de deux choses l'une, ou bien ces actions globalement sont efficaces et elles produisent du résultat donc du retour sur investissement et ne doivent donc pas coûter cher à la collectivité, ou bien elles sont inefficaces et il vaut mieux ne pas les mener.

Mais par ailleurs, il est tout un pan de l'activité du Conseil régional que nous souhaitons revoir évoluer, progresser et poursuivre un virage sérieux et efficace dans l'intérêt d'améliorer la situation des territoires et des citoyens.

Nous voulons tout faire pour favoriser les politiques de solidarité, des politiques de qualité qui permettent aux bretonnes et aux bretons de vivre mieux dans un contexte économique et social difficile.

C'est pourquoi, nous approuvons l'idée de travailler davantage en faveur du logement, du foncier, d'agir en matière de santé et d'environnement et de favoriser beaucoup mieux des politiques de qualité comme la culture sous toutes ses formes, la politique en faveur de la jeunesse et du sport ou du monde associatif.

Dans des secteurs dont les budgets sont souvent très modestes, qui sont des compétences partagées, la Région doit prendre sa place, conforter les premières avancées, développer ses politiques voire mettre en oeuvre des politiques réellement différentes, nous y reviendrons aussi lors des débats du budget.

De ce point de vue, je veux indiquer que pour moi les mauvaises habitudes qui consistent à établir des budgets ou des cadrages budgétaires sur la base du budget précédent avec un pourcentage d'augmentation uniforme revient à l'évidence à maintenir l'état existant, à traduire une attitude conservatrice, c'est pourquoi nous avons préconisé des arbitrages réellement différenciés pour infléchir réellement l'architecture du budget régional. Nous pensons qu'il faudra mieux faire dans l'avenir.

Je conclurais mes chers collègues, en réitérant notre approbation globale des orientations de ce budget, en restant toujours lucides et exigeants et en tout cas en récusant par avance une certaine musique dans les bancs de l'opposition, et en attendant les bruyantes percussions de Monsieur De Legge, lui qui, tout en faisant mine de regretter une certaine timidité dans la mise en oeuvre de notre volonté de changement, -avouez que c'est parfois l'hommage du vice à la vertu-, justifie de façon répétée dans la presse, tous les mauvais coups portés par ses amis du gouvernement contre les collectivités et nos institutions. Il pousse des cris d'orfraie dès que l'on veut faire contribuer davantage ceux qui le peuvent le plus et qui sont de surcroît souvent ceux qui reçoivent le plus.

Depuis le début de cette mandature, j'observe sa posture de critiqueur systématique et son pilonnage outrancier, je ne suis pas sûr que cette façon d'être et de faire rende audibles des propositions constructives qui peuvent venir de tous les bancs, y compris du sein et des groupes de l'opposition.

Pour notre part, en ayant pleinement conscience des limites budgétaires (800 M€ c'est vraiment peu pour répondre aux attentes des bretons) et de compétence de notre institution, nous voulons être sérieux, utiles et exigeants pour qu'elle soit elle aussi plus utile et efficace pour la Bretagne, les bretonnes et les bretons!